



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

**Secrétaire :**

Mme Myriam LEMERCIER.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 13 - Forêts communales - Programme de travaux de gestion forestière - Année 2018

**Forêts communales**  
**Programme de travaux de gestion forestière**  
**Année 2018**

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

Dans le cadre des plans de gestion des forêts communales de Chailluz, d'Aglans et des collines, le programme des travaux à exécuter en 2018 a été établi par l'Office National des Forêts et la direction des Espaces verts, sportifs et forestiers.

Les travaux sylvicoles concernent en priorité des jeunes peuplements de moins de 15 ans sur des parcelles en renouvellement : il s'agit de plantations (y compris des travaux préparatoires), du nettoyage et du dégagement. D'autres travaux sylvicoles et d'exploitation forestière concernent ponctuellement l'entretien de cloisonnements, du parcellaire et des chemins forestiers.

Ce programme de travaux 2018 concerne plus particulièrement les parcelles suivantes :

- en forêt de Chailluz : parcelles n° 1, 2, 3, 4, 8, 9, 16, 21, 24, 43, 46, 47, 54, 62, 66, 78, 79, 96, 105, 115, 121, 144, 150, 156, 174, 175
- en forêt d'Aglans : parcelles n°1, 32, 36, 39.

Les travaux sylvicoles et d'exploitation forestière seront confiés :

- aux entreprises privées pour un montant estimé à 15 000 € HT,
- au CFPPA de Châteaufarine par voie de convention établie dans l'année courante,
- à la régie municipale pour environ 2 700 heures de travail.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce programme de travaux de gestion forestière 2018,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à procéder aux consultations d'entreprises pour mener à bien les travaux,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution et au règlement des travaux selon les crédits correspondants inscrits au budget 2018 des forêts communales,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter des subventions auprès de tout partenaire susceptible de soutenir tout ou partie de ce programme de travaux.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme VIGNOT et M. STHAL (2) n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 JAN. 2018



Contrôle de légalité